

# L'adoption de l'irrigation localisée : un choix public qui vise à s'imposer

## L'exemple du canal de Pillaro (Équateur)

RÉCALT Christine<sup>1</sup>

La mobilisation de l'eau pour l'agriculture en Équateur est extrêmement solide depuis des siècles et rend compte des efforts consentis par les communautés rurales qui ont établi des systèmes d'irrigation gravitaire dont certains encore en fonctionnement. L'État central a aussi massivement investi dans ce secteur depuis les années 1950. Pourtant, la majeure partie des espaces irrigués n'apportent pas les résultats souhaités et le modèle public suivi est en cours de révision.

Ainsi après avoir été durant des siècles un pays agricole remarquablement structuré autour de ses réseaux d'irrigation gravitaire, le pays s'est progressivement commué au cours des dernières décennies en promoteur d'une irrigation localisée arguant de meilleures performances agroenvironnementales et socioéconomiques.

Plus récemment encore, dès la rédaction de la nouvelle constitution de 2008<sup>2</sup>, la question de l'eau s'est posée comme une question démocratique devant relever d'une gestion exclusivement publique ou communautaire<sup>3</sup>. Afin de réorienter la « matrice productive » dans les politiques publiques, le gouvernement équatorien a engagé une démarche d'investissement dans des infrastructures hydrauliques et une planification centralisée de l'irrigation. Un Plan National pour l'Irrigation et le Drainage (2011-2026)<sup>4</sup> a été approuvé par le Ministère de l'Agriculture, l'Élevage, l'Aquaculture et la Pêche<sup>5</sup>. Il définit le cadre d'orientation des organismes publics et la trame des plans provinciaux qui doivent s'en inspirer. Il annonce donner la priorité au soutien à l'agriculture familiale afin d'améliorer les conditions de vie en milieu rural. Pour parvenir à cet objectif, il s'agit d'augmenter la superficie irriguée, d'accroître son efficacité par l'adoption de la technique du goutte à goutte et en renforçant les capacités des organisations paysannes.

A travers un exemple d'étude dans la zone andine, nous nous interrogerons sur les processus d'adoption et d'adaptation à ces nouvelles technologies, sur la manière dont elles sont perçues par les associations d'irrigants. Et enfin nous nous demanderons si elles répondent aux attentes des structures sociales localisées.

---

<sup>1</sup> Institut de Recherche pour le Développement, Montpellier, UMR GRED

<sup>2</sup> Constitución de la Republica de Ecuador - Art. 12: *“El derecho humano al agua es fundamental e irrenunciable. El agua constituye patrimonio nacional estratégico de uso público, inalienable, imprescriptible, inembargable y esencial para la vida”*.

<sup>3</sup> Eau : *« patrimoine national stratégique d'usage public, domaine inaliénable et imprescriptible de l'État... Toutes les formes de privatisation de l'eau est interdite. La gestion de l'eau sera exclusivement publique ou communautaire [...] »* (extrait Article 318 - Constitution 2008)

<sup>4</sup> <http://rrnn.tungurahua.gob.ec/documentos/ver/518d6325bd92eabc15000002>

<sup>5</sup> MAGAP, accord ministériel No. 342 du 30 août 2012